

Procès-verbaux : séances de l'année 1924 [suite]

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **55 (1923-1925)**

Heft 215

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Assemblée générale du mercredi 19 mars 1924.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

M. *Virieux* est proclamé membre effectif.

Sur la proposition de M. Charles Poget et M. E. Mermier **les comptes de 1923 sont approuvés** et décharge en est donnée au Comité.

Le président présente le *rapport des Fonds L. Agassiz et F. A. Forel pour l'exercice 1923* :

Le rapport de l'année dernière disait déjà que le Comité du Fonds Agassiz, considérant la situation financière difficile du Bulletin, avait décidé en janvier de lui accorder une somme de 1000 fr. pour sa publication en 1923. Les deux Fonds n'ont accordé aucune autre subvention en 1923.

Dernièrement, le 9 janvier 1924, le Comité du Fonds Agassiz a décidé d'allouer un subside de 300 fr. à M. Choffat qui désire, par un lever photographique fait en avion, compléter l'étude détaillée de l'éboulement d'Arvel.

Sur proposition motivée du Comité, l'assemblée décide la radiation de la Société au Registre du Commerce.

Vu les propositions du Comité, après discussion et vote, l'assemblée décide d'apporter les modifications suivantes au *Règlement* :

Art. 11. — Ajouter : l'éditeur du *Bulletin* a la surveillance technique du service des échanges et de la Bibliothèque.

Art. 40. — Supprimé.

Art. 45. — Remplacer les mots : « prescrit à l'art. 40 » par « d'un mois ».

Art. 49. — Supprimé.

M. Maillefer propose que le Fonds Forel octroie une somme de 1000 fr. pour la publication du *Bulletin* de la Société en 1924. Par son vote l'assemblée se rallie à cette proposition sur laquelle statuera le Comité des Fonds Agassiz et Forel.

Communications scientifiques.

M. H. Butler (Genève). — **Un voyage dans le Sahara central** (projections).
M. Mercanton remercie M. Butler pour son intéressante conférence.

Séances ordinaire du mercredi 2 avril 1924.

Présidence de M. P. CRUCHET, président.

Le président fait part de la démission de M. *G. Jaillet*, notaire à Vallorbe.

Le président donne lecture d'une requête adressée par la Société helvétique des Sciences naturelles au Conseil d'Etat du Tessin dans le but de sauver si possible le site de Gandria menacé par un projet de route. La Société décide d'appuyer cette requête ; le Comité écrira à ce sujet à la S. H. S. N.

M. *L. Déverin* lit une **notice biographique sur M. Graubmann**, professeur de minéralogie récemment décédé ; l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Communications scientifiques.

MM. **J. Jacot-Guillarmod**. — « **Ging-Seng** », « **Panti** » (Aphrodisiaques Chinois) « **Fourba** », **Frêne et lierre** (projections).

J. Piccard. — **Art préhistorique des Peaux-Rouges et Art préhistorique grec**. Prennent la parole au sujet de cette communication MM. *Jaccard*, *Machon*, *Bonjour*.

P. L. Mercanton et Delgado. — **L'effet modérateur du lac sur le climat thermique d'Ouchy**.

C. Bühler. — **La température d'insolation à Montreux** (travail présenté par M. P. L. Mercanton).

A. Forel. — **L'intelligence plastique, les automatismes secondaires et l'automatisme des instincts dans la série animale et végétale** (travail présenté par M. P. Murisier).

Séance ordinaire du mercredi 7 mai 1924.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

Le président annonce le décès de M. *Lucien de la Rive*, physicien à Genève, membre honoraire de la Société et de M. *Charles David*, médecin à Lausanne. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Le président annonce la candidature de M. *David-Blumer*, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, présenté par MM. *Faes* et *Chavannes* ainsi que la démission de M. *Jean Piquet*, le Sentier.

Communication scientifique.

MM. **Faes et Staehlin**. — **Contribution à l'étude du champignon du coître** (maladie de la grêle).

Séance ordinaire du mercredi 4 juin 1924.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

Le président annonce la démission de M. *Jean Cuénod* à la Tour-de-Peilz. M. *David-Blumer* est proclamé membre effectif.

Le président adresse à M. H. *Faes* les félicitations de la Société à l'occasion de son 25e anniversaire de son entrée dans l'enseignement.

Communications scientifiques.

MM. H. Blanc. — Atlas d'anatomie comparée. — Nomenclature anatomique. — Nid de mouettes. — Spécimen de Tatou masqué. — (projections).

P. L. Mercanton. — Rockall et le débarquement Charcot. — Le survol du Spitzberg par MM. M. Mittelholzer et Neumann (projections).

M. M. Lugeon lit la note de M. Emile Argand, intitulée Des Alpes et de l'Afrique, et en fait circuler les dessins.

Faute de temps M. Oulianoff renonce à faire sa communication sur les « diagrammes pour la détermination des feldspaths ». Ce travail paraîtra au *Bulletin*.

Séance ordinaire du mercredi 2 juillet 1924.

Présidence de M. P. CRUCHET, président.

MM. Florian Cosandey, André Renaud et Félix Bungener sont proclamés membres effectifs.

Les procès-verbaux des 4 juillet, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre, 5 décembre, 19 décembre 1923, 23 janvier, 6 février, 5 mars 1924 sont adoptés.

Communications scientifiques.

MM. H. Blanc. — Apparition de deux individus mâles dans deux générations de *Carausius* et hermaphroditisme. (Observations de Mlle Dr El-kind.)

Prennent la parole au sujet de cette communication : Mme W. de Sévery. MM. Barbey et Cruchet.

P. L. Mercanton. — Démonstration d'appareils.

Séance ordinaire du mercredi 22 octobre 1924.

Présidence M. PAUL CRUCHET, président.

Le président a le chagrin de faire part à la Société du décès de M. le chanoine Besse, président de la Murithienne et membre de la Société. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Le président donne lecture de deux lettres, l'une de M. l'inspecteur général des Eaux et forêts M. P. L. Mougin et l'autre de M. M. Bedot, Directeur du Museum d'Histoire naturelle de Genève, remerciant pour l'honorariat que la Société leur a conféré.

Il annonce en outre la démission de M. Charles Perret, pharmacien à Yverdon et la candidature de M. le Dr Berdez, professeur, présenté par MM. les professeurs Perrier et Maillefer.

Le président annonce enfin, qu'en souvenir de feu le colonel J. J. Lochmann, Madame Lochmann a fait parvenir à la Bibliothèque de la Société une série de volumes et une carte.

Communications scientifiques.

MM. A. Maillefer. — **Structure de plantes fossiles (projections).**

M. Moreillon. — **Dispersion actuelle de l'Hélix aspersa dans le canton de Vaud.** MM. Lugeon et Murisier prennent la parole au sujet de cette communication.

M. P. Murisier. — **La Testacella haliotidea dans le canton de Vaud.**

E. Peterhans. — **La tectonique du sommet du Grammont.**

Séance ordinaire du mercredi 5 novembre 1924.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

M. le Dr J. Berdez est proclamé membre effectif.

Le président annonce la candidature de M. F. Maillard, étudiant, présenté par MM. Lador et Perriraz. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 juin est adopté.

Communications scientifiques.

M. F. Bossé. **Un moyen de retrouver le jour d'un événement passé.**

MM. Faes et Staehlin. — **Action fungicide de différents sels métalliques sur différents champignons parasites.**

A propos de la communication de M. Bossé, M. M. Jaccard, professeur rappelle la communication qu'il fit l'an passé à la Société sur le même sujet. M. le Dr Rosselet prend la parole au sujet de la communication de MM. Faes et Staehlin.

M. le Dr Machon lit une **biographie du Dr Santiago-Roth**, chef du Département de paléontologie et professeur à l'Institut du Museo de la Plata (Republique argentine) décédé à Buenos-Aires le 4 août 1924.

Séance ordinaire du mercredi 19 novembre 1924.

Présidence de PAUL CRUCHET, président.

M. F. Maillard est proclamé membre effectif.

Le président annonce la candidature de M. Richard Mac Connel, étudiant, présenté par MM. Lador et Peterhans. En réponse à une demande de M. Emile Argand, le Comité constate que la note « Des Alpes et de l'Afrique » lue en séance du 4 juin 1924, a paru en tirages séparés le 19 juillet 1924.

Communications scientifiques.

M. le Dr Rosselet. — **Les bases scientifiques de l'irradiation des cancers par les rayons de Röntgen et du radium.**

M. le Dr Rosselet illustre son exposé de clichés de projections et présente des auto-histo-radiographies qu'il doit à l'obligeance de M. le Dr Lacassagne de Paris.

Assemblée générale du mercredi 17 décembre 1924.

Présidence de M. Paul Cruchet, président.

Après avoir annoncé la démission de M. *Brandt*, pharmacien à Lausanne et proclamé membre effectif M. *A. de Coulon*, le président présente le :

Rapport du Comité sur la marche de la Société en 1924.

En 1924 nous avons perdu par décès un membre honoraire, M. le prof. *Lucien de la Rive* de Genève et trois membres effectifs : M. le Dr *Charles David*, M. le chanoine *Maurice Besse*, président de la Murithienne et M. *Adrien Guebhard*. Nous avons enregistré la démission de cinq membres et radié dix membres pour défaut de paiement des cotisations.

A l'assemblée de juin nous avons nommé membres honoraires : M. le Dr *M. Bedot* de Genève et M. le Dr *Mougin* de Versailles. Neuf candidats ont été reçus au cours de l'année.

L'effectif de la Société est actuellement de 285 (286 en 1923) membres effectifs, 9 membres émérites (9), 50 membres honoraires (49) et membres en congé.

La Société s'est réunie trois fois en assemblées générales et treize fois en séances ordinaires. Le manque de communications nous a fait supprimer les séances du soir d'avril et de mai. Il a été présenté 48 communications se répartissant ainsi : 4 de médecine, 11 de zoologie, 11 de botanique, 2 d'hydrobiologie, 5 de géologie, 3 de géographie, 3 d'ethnographie, 2 de météorologie, 2 de physique, 2 de mathématique, 1 de philosophie et 2 biographies. Nous regrettons l'absence de la chimie et serions heureux de la voir figurer plus souvent dans la liste des travaux présentés.

Le Comité s'est réuni cinq fois pour traiter des affaires courantes. Il a réélu pour une nouvelle période de 3 ans (1925-1927) Mlle *R. Jolimay* comme secrétaire-caissière-bibliothécaire et M. *Arthur Maillefer* comme éditeur du *Bulletin*.

L'an dernier vous avez adopté deux vœux formulés par la Commission de gestion : l'un, demandant l'assurance contre l'incendie de notre stock de *Bulletins*, a été réalisé de suite et nous allons payer la première prime. L'autre nous invitait à faire des démarches pour obtenir l'exonération de l'impôt. Notre requête a été examinée avec la plus grande bienveillance par le Conseil d'Etat qui vient de nous accorder l'exemption sur la moitié de la fortune de la Société. Vous accueillez certainement cette nouvelle, avec un sentiment de vive reconnaissance pour notre haute autorité qui, malgré les soucis des temps actuels, a bien voulu nous accorder, dans la mesure du possible, ce que nous désirions. Nous souhaitons une exemption complète, mais nous comprenons les motifs qui ont empêché la réalisation d'un vœu exprimé à un moment si défavorable.

Une vente de titres, qui a laissé intact notre capital inaliénable nous

a permis de régler la dette qui pesait sur notre compte *Bulletin*. Celui-ci a reçu un don anonyme de 50 fr. d'un de nos membres qui voudra bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

Le secrétariat, dont vous avez sanctionné l'organisation en modifiant le règlement le 19 mars 1924, fonctionne à notre entière satisfaction, grâce à l'activité de Mlle Jolimay qui y consacre ses soins et son temps.

Le travail de réorganisation de la Bibliothèque a été continué par M. Maillefer. De nombreux périodiques ont déjà été complétés et des échanges interrompus par la guerre ont été renoués.

En terminant ce bref rapport je dois des remerciements à mes collègues du Comité, tout particulièrement à M. Maillefer et à Mlle Jolimay qui, me faisant bénéficier de toute leur expérience, m'ont secondé d'une façon continue et avec une complaisance toujours renouvelée. Je dois aussi exprimer notre gratitude à MM. les représentants de la presse, car c'est grâce à leurs comptes rendus que nos travaux atteignent nombre de lecteurs intéressés.

M. P. L. Mercanton, présente le rapport de la Commission de gestion pour l'année 1924 :

Rapport de la Commission de gestion de 1924.

La Commission de gestion s'est réunie le 10 décembre à la Salle des périodiques où elle a reçu tous les éclaircissements désirés de M. Cruchet, président, Mlle Jolimay, secrétaire et Maillefer. Elle a trouvé tant le secrétariat que le service de la bibliothèque en ordre excellent et notamment a pris acte avec une grande satisfaction du progrès fait par le travail de complément de nos échanges et abonnements en périodiques. Un pointage a démontré la facilité avec laquelle on peut mettre la main sur les publications arrivées, facilité que la bonne grâce et la serviabilité inaltérables de Mlle Jolimay rendent plus appréciable encore pour les usagers. L'organisation nouvelle paraît avoir fait ses preuves et il faut souhaiter que le public de notre pays et tout particulièrement sa jeunesse studieuse sachent apprécier de mieux en mieux les avantages d'appartenir à notre Société. Les rapports avec la Bibliothèque cantonale sont également très bons, chacun y mettant du sien. Nous avons donc l'honneur de proposer à l'assemblée de donner décharge au Comité et à Mlle Jolimay de leur gestion et de les charger de remerciements en contre-partie.

Aug. NICATI. MERCANTON, prof.
WILCZEK.

Le rapport est adopté et décharge est donnée au Comité de sa gestion.

MM. Peterhans et Maillard fonctionnant comme scrutateurs l'assemblée nomme membre du Comité pour 1925 :

MM. Paul Cruchet, M. Maurice Paschoud, Marcel Duboux, Auguste Barbey, Louis Déverin.

M. Paul Cruchet est nommé président ; M. Maurice Paschoud, vice-président.

La Commission de gestion est composée de MM. Augustin Nicati, E. Wilczek et P. Murisier. La Commission de vérification des comptes de MM. M. Moreillon, E. Mermier et J. Chuard.

La cotisation pour 1925 est fixée à 15 fr. pour les membres habitant Lausanne et 10 fr. pour les membres forains ; il est spécialement mentionné que ces montants sont minimum et que la Société sera très reconnaissante aux membres qui voudront bien les dépasser. La finance d'entrée est maintenue à 5 fr. ; les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne et les élèves des établissements publics d'instruction sont dispensés de cette contribution d'entrée.

L'assemblée fixe l'heure des séances pour 1925, cet horaire paraîtra au Bulletin. L'assemblée adopte le budget suivant présenté par le Comité :

Recettes : Contribution d'entrées 50 fr. Cotisations annuelles : 3000 fr. Redevance à l'Etat : 2000 fr.

Dépenses : Bulletin : 4700 fr. Achats de livres et abonnements : (Fonds Rumine) : 600 fr. Administration : 500 fr. Impôts : 400 fr. Amortissement du mobilier : 200 fr. Traitement : 1650 fr.

M. Linder présente le rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1924.

Rapport pour 1924 de la Commission vaudoise pour la protection de la nature.

Une trentaine de lettres et deux circulaires d'information ou d'enquête, — peu de résultats positifs ou seulement utilisables, — tel pourrait être le résumé de l'exercice écoulé.

Les démarches en faveur du *Vallon des Cases*, d'ailleurs sur territoire fribourgeois, dont parlait notre dernier rapport, ont été abandonnées après préavis négatifs de l'Inspecteur fédéral des Forêts et du chef du Service fribourgeois des forêts, en même temps membre compétent de la Commission du Parc national.

Sur demande du président de la Commission suisse, une enquête a été faite sur la distribution du *Grand-duc* et du *Vanneau* dans le canton, ceci pour documenter la Commission chargée, au Conseil des Etats, de rapporter sur la nouvelle loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux.

Dans le même ordre d'idées, le soussigné a signé une pétition adressée par Mme *Sandoz*, Lausanne, à l'Assemblée fédérale en vue d'obtenir dans la dite loi, une meilleure protection des petits oiseaux pendant la période de nidification.

Des tractations sont en train au sujet de la protection d'un vénérable peuplier ; leur issue, encore incertaine, ne pourra être signalée que dans le prochain rapport.

Le soussigné a continué, avec le précieux concours de M. M. Moreil-

lon du Service des Forêts, l'inventaire des objets naturels protégés dans le canton. Cette liste, inexistante dans les dossiers de nos prédécesseurs, et dont les données sont très éparpillées auprès des autorités et dans les documents, — nous est demandée par la Commission suisse pour la Protection de la Nature. Nous la publions aujourd'hui, à titre provisoire, en comptant que nos correspondants et collaborateurs voudront bien nous signaler les corrections et additions qu'il y a lieu d'y apporter, comme ils continueront à nous tenir au courant des monuments naturels menacés ou dignes d'une intervention préventive.

Lausanne, 16 décembre 1924.

Caroline 5 b.

Dr Ch. LINDER,
*Président de la Commission vaudoise
pour la Protection de la Nature.*

**Inventaire, à fin 1924, des monuments naturels protégés
par diverses instances dans le canton de Vaud.**

(Dressé par Ch. Linder pour la Commission suisse
pour la Protection de la Nature.)

N. B. La date est celle de l'arrêté de classement ou de la convention de protection.

Abréviations : p. E. = propriété de l'Etat
p. C. = propriété de la Commune
p. P. = propriété particulière
L. S. = Ligue suisse pour la Protection de la Nature
S. H. S. N. = Société helvétique des Sciences naturelles
S. V. S. N. = Société vaudoise des Sciences naturelles.
Comm. vaud. = Commission vaudoise pour la protection
de la nature.

I. **Faune.** (Loi cantonale sur la chasse 17. V. 1915 et 5. IX. 1921, revision partielle.

(Loi fédérale sur la chasse 24. VI. 1904, en revision.

(Arrêté cantonal annuel sur la Chasse et la Pêche.

a) districts francs et réserves sur terre et eau fermées à la chasse :

1. district franc fédéral Diablerets-Muveran

2. districts francs cantonaux dans chaque district (voir règlement annuel)

3. réserves ornithologiques : a) les Grangettes près Vil-neuve

b) Parc Bourget, Vidy près Lausanne

c) Yvonand.

(Voir aussi sous « Lacs, marais, tourbières »)

b) espèces animales protégées (oiseaux inclusivement).
(Arrêté 17. VIII. 1923).

marmotte dans le Jura ;

chevrettes et faons de chevrettes ;

chamois de l'année ;

grand Tétrás mâle et femelle, dans le canton :

femelles du Tétrás à queue fourchue.

Aigle du Sépey (district franc fédéral) protégé en 1917
par Comm. vaud.

II. Flore. Arrêtés cantonaux : $\left\{ \begin{array}{l} 19. VII. 1912 \\ 29. III. 1913 \\ 1. IV. 1922 \\ 11. VIII. 1922 \end{array} \right.$

protégeant les espèces suivantes :

Dryade octopétale (thé suisse)

Rhododendron.

Edelweis.

Cyclamen, à Roche, à Baulmes.

Anémone pulsatile, à La Sarraz et environs, à Premier.

Sarracenia purpurea (népentès carnivore) à St-Légier.

Chardon bleu

Ancolie des Alpes

Sabot de Vénus

Les Ophrys

} dans le Jura.

} dans tout le canton.

Arbres isolés : Epicéa vergé, aux Côtes, Lignerolles, propr.
S.V.S.N.

Hêtre au bord de la route entre Montpreveyres
et Ste-Catherine, propr. C. Montpreveyres.

III. Laes, cascades, marais, tourbières.

1906 Tourbière et forêt de la Vraconnaz s/Ste-Croix, louée par
C. à L. s. ;

1913 partie de l'ancien cours de l'Orbe (Sane) louée par C. Yverdon
à L. s. ;

1919 partie du lit de l'ancienne Thièle, vers l'ancien Saut ;

partie du lit de l'ancien Buron, derrière Clendy ;

étang au bord de la nouvelle route d'Yvonand ;

pour les 3 derniers, convention, à titre gracieux entre C. Yver-
don et L. s. pour 25 ans, renouvelable.

IV. Blocs erratiques et monuments géologiques.

(Loi sur les mines 6. II. 1891 et Règlement 21. III. 1891.)

(Circulaire N° 108 aux forestiers d'arrondissement 31. III. 1891.)

(Loi du 10, IX. 1898 et Règlement du 21. IV. 1899.)

- 1868 Pierre à Combaz (Comboz), forêt Vernand dessous p. C. Lausanne
 mentionnés dans { Pierre à Coulet (granit du Montblanc) St-
 Actes SHSN 1871 { Prex p. E.
 Pierre du Grand Fer (serpentine) rière
 Begnins p. E.
- 1875 Pierre à Muguet (2 blocs) }
 Pierre à Dzo. } Monthey (Valais), mais p. S. vaudoise SN.
- 1876 Pierre à Pény, Mies (don Bungener) p. SVSN.
- 1877 Pierre à Bessa
 Bloc monstre (Bloc Charpentier) (calcaire 18/16/20 m. au Montet
 s/Bex. p. SVSN.
- 1883 Pierre à Baulet (plus gros du Jura vaudois) protégé par C. Baulmes.
- 1898 Bloc Vinzio « du Centenaire » (50 T. calcaire jurass. strié) en Chissiez
 p. C. Lausanne.
- 1900 Pierre aux Vierges, Lausanne. p. p. Auberjonois et Mallet, classé
 Etat.
- 1900 Blocs du Bon Château (Baulmes-Abergement) p. C. Rances, classé
 Etat.
- 1903 Bloc en Plan-dessus (Aubonne) p. E., classé.
 Bloc de Vin Moulin, Carrouge, p. p. Rod, classé Etat.
- 1916 Bloc Vermot, Grange de la Côte s/Ste-Croix, p. SVSN.
- 1918 Bloc Monument de Charpentier, place du Temple, Bex, p. C. Bex.
- 1919 Bloc du Bois de Bamp, Romainmôtier, p. SVSN.
 Bloc à la Frêtaz, Bullet (avec Asplenium) p. SVSN.
 Pierre bleue, aux Côtes, Lignerolles (avec Asplenium) p. SVSN.
- 1922 Bloc du pâturage du Petit Chardevaz s/Montricher, p. SVSN.

En outre, « toute vente ou exploitation de blocs erratiques se trouvant sur des propriétés cantonales ne peut avoir lieu sans une décision spéciale du Département de l'agriculture.

Des sociétés scientifiques ayant demandé la *conservation* des blocs erratiques qui sont des preuves indiscutables de la transformation totale des conditions topographiques et climatiques de notre pays, nous tenons à les garder intacts. » Le chef du Département : (signé) Viquerat.

(Cirulaire N° 108, du 31. III. 1891).

V. Monuments préhistoriques (Loi du 10. IX. 1898) classés par l'Etat (sont considérés comme monuments *naturels* en tant que vestiges de peuples « naturels », primitifs, voir P. Sarasin : Actes SHSN. 1910. p. 142).

- 1900 Tumulus dans la forêt communale d'Assens (exploré, Halstattien)
 p. C.
 Menhir de Bonvillars p. C.
 3 Menhirs à Corcelles sur Concise, p. p. J. de Meuron.
 Cromlech, pierre à écuelles, La Praz, p. C.
 Pierre à écuelles, Mont-la-Ville, p. C.
 2 Tumulus dans la forêt communale, Oulens, p. C.

Emplacement d'un tumulus, forêt de Boulex (fouillé, Hallstattien)
p. E.

Pierre à écuelles, au Toleure, Saubraz, p. C.

1902 Menhir de Grandson, p. C.

VI. Stations préhistoriques classées par l'Etat (comme ci-dessus).

1900 stations lacustres de :

Chevroux, Concise, Coppet, Corcelette, Cudrefin, Grandson, La Lance, Morges (« la grande Cité »), (« vers l'Eglise »), (« les Roseaux »), Nyon, Onnens, St-Prex, St-Sulpice, Vevey (« Creux de Plan »), Villette, (toutes p. E.).

Communications scientifiques.

M. P. Murisier. — **Virilisme pathologique et albinisme acquis chez les oiseaux.**

A. Barbey. — **Un désastre forestier : « le dernier incendie des Maures et de l'Estérel »** (projections).

P. L. Mercanton. — **La trombe du 3 août 1924.**